



## Règles de piste CIK lors des entrainements

Le circuit est réservé aux pilotes de karts titulaires d'une licence enregistrée par la FFSA ou UFOLEP aux pilotes ayant acquitté un droit de piste. Les pilotes devront signer une décharge piste et seront munis d'un bracelet mis à leur poignet.

La cohabitation des catégories sera mise en place conformément au RSN. Voir article 26 du règlement sportif national ffsa

Tout pilote est responsable de son matériel de son équipement homologué ,et en est responsable avant de prendre la piste .

Tout pilote doit se plier au règle du chef de piste, respecter les drapeaux ou feux.

en cas d'accident : la sécurité des pilotes est prioritaire, veuillez ralentir en levant la main sous drapeaux jaune ,sous drapeaux rouge,les pilotes doivent s'arreter dans les 200 m et se positionner sur une partie herbe en levant la main .

En cas de sortie de piste ou panne mécanique ,le pilote doit en priorité écarter son materiel de la piste et s'éloigner de la zone de roulage. Il doit sortir rapidement du kart pour eviter le sur accident.

Tout pilote en difficulté ou circulant à faible vitesse sur la piste,et rentrant dans la voie des stands doit lever la main à hauteur du casque pour prévenir les pilotes suivant.

Vitesse limité dans la voie des stands afin de diminuer le risque d'accident avec les accompagnateurs.

Aucun pilote ou mécanicien avec ou sans chariots ne peuvent accéder à la piste sans y avoir été autorisé par le chef de piste.

Tout dispositif d'enregistrement d'images, est toléré sur le kart : Interdit sur le casque.